



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le **12 NOV. 2008**

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE LA CREATION D'UN SUPERMARCHÉ, A L'ENSEIGNE « INTERMARCHÉ », A CANET- EN-ROUSSILLON.

Réunie le 4 novembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SAS BEDESOLINE, agissant en qualité de futur exploitant du point de vente et preneur du bail commercial et à la SARL ENTREPRISE JALADE, agissant en qualité de propriétaire du foncier, l'autorisation en vue de la création d'un supermarché de vente au détail à dominante alimentaire, à l'enseigne « INTERMARCHÉ », d'une surface de vente de 2920 m², situé parcelles cadastrées section BS, n^o 130 et 65, lieu dit la Picasse, à CANET-EN-ROUSSILLON.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie de CANET-EN-ROUSSILLON.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par JC. PACOUIL

JCP/MC

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

Perpignan, le

12 NOV. 2008

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE EN VUE DE
LA CREATION D'UN SUPERMARCHÉ, A L'ENSEIGNE « CASINO », ET D'UNE GALERIE
MARCHANDE, A St CYPRIEN.**

Réunie le 4 novembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE, agissant en qualité d'exploitant et de locataire, l'autorisation en vue de la création d'un supermarché à l'enseigne « CASINO », d'une surface de vente de 2080 m² et à la SARL LODEF, agissant au titre de propriétaire des locaux en vue de la création d'une galerie marchande de 400 m² de surface de vente, le tout constituant un ensemble commercial d'une surface de vente totale de 2480 m², situé ZAC du Port, parcelles cadastrées section AH, n° 88, 639, 1043, 1045, 1127, lieu dit las Routes, à St CYPRIEN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie de St CYPRIEN.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mission des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Jean-Claude PACOUIL

Perpignan, le

12 NOV. 2008

☎ : 04.68.51.67.74

☎ : 04.68.51.67.53

AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL, A LATOUR-BAS-ELNE

Réunie le 4 novembre 2008, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **refusé** à la SAS ONAGAN PROMOTION, agissant en qualité de promoteur, l'autorisation de création d'un ensemble commercial dénommé « Forum Commercial », d'une surface de vente de 1984 m², situé parcelle cadastrée section AA, n° 121, lieu dit Serra Longa, ZAC de l'Aspre, à LATOUR-BAS-ELNE.

Le texte de cette décision est affiché pendant 2 mois à la mairie de LATOUR-BAS-ELNE.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Gilles PRIETO

Adresse Postale : 24 quai Saini-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX
Mét : actions-ctra@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ☎ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0019